Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260320-D20260320_22-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 19h00
15	14

Date de la convocation
16 mars 2026
Nombre de pouvoirs
1
Numéro de la délibération
2026-22

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du vendredi 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars 2026, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 19h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, M. Georges COURTOUX, Mme LOUVIOT Marie-Thérèse, Mme Véronique LACONCHE, M. Stéphane JEULAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Stéphane PAUTONNIER, Mme Nathalie RABALLAND, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON.

Etait absent excusé à 19h00 ayant donné procuration :

Mme Monique BRUNET (pouvoir à Mme Chrystèle LECOINTRE)

Etait absent excusé à 19h00 :

Mme LOUVIOT Marie-Thérèse a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2026-22 – Délégations du Maire aux Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 ;

Vu la délibération n° 2026-20 du Conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à quatre le nombre d'Adjoints au Maire ;

Le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ;

Il est précisé que Monsieur le Maire procédera, à la suite de la présente délibération, à la signature des arrêtés de délégation de fonctions au bénéfice de :

- Monsieur Patrice MARIE 1er Adjoint au Maire, en charge de la petite enfance, de la jeunesse, éducation et vie scolaire, conseil des jeunes ;

- Madame Géraldine ROSSIGNOL 2ème Adjointe au Maire, en charge de l'action sociale et solidaire, santé, logements, dispositif chantier et stage à caractère éducatif ;

- Monsieur Dominique BOSSERAY 3ème Adjoint au Maire, en charge de l'urbanisme, de la voirie, de l'aménagement, de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité, du cimetière ;

- Madame Hélène GOSSELIN 4ème Adjointe au Maire, en charge de la communication, de la vie associative, sportive et culturelle, du tourisme, des salles ;

Délibéré par 15 voix pour, par le Conseil Municipal.

Marie-Thérèse LOUVIOT
Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Landéan,
Le 20 mars 2026,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133